

Service Commun de Documentation Bibliothèques de l'Université de Poitiers

[#]

Déposer sa thèse

ECRIRE

CONSULTER LES SOURCES ET LES RÉSULTATS PUBLIÉS DE LA RECHERCHE

Les bibliothèques universitaires mettent à votre disposition des livres et des revues papier de niveau recherche.

La plupart des livres sont empruntables à des [conditions avantageuses](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/a-votre-service/lire-emprunter-reserver--745861.kjsp?RH=1353929084628>] pour les doctorants.

En ligne, 24h/24, le Service Commun de Documentation (SCD) met à votre disposition les ressources électroniques payantes indispensables à vos recherches. Vous en trouverez la liste [ici](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/la-doc-en-ligne/toute-la-doc-en-ligne-761871.kjsp?RH=1353929084628>] et vous pouvez faire une recherche

dans le moteur de recherche ci-contre. D'autre part, [ODéBU](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/assistance-et-formation/boite-a-outils-ressources-utiles/odebu-votre-outil-de-decouverte-1121181.kjsp?RH=1353929084628>

] vous permet de chercher simultanément dans les documents conservés dans les BU et dans la documentation en ligne.

L'accès libre aux résultats de la recherche est l'un des grands enjeux de notre époque. Les bibliothécaires vous signalent [dans cette liste](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/la-doc-en-ligne/toute-la-doc-en-ligne-761871.kjsp?RH=1353929084628>] et au bas de [cette page](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/assistance-et-formation/boite-a-outils-ressources-utiles/cherchez-trouvez--781961.kjsp?RH=1353929084628>]

les répertoires d'archives ouvertes et les moteurs de recherche permettant de trouver facilement les thèses, articles, communications qui vous intéressent. Vous recherchez une thèse en ligne? [Cette page](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/la-doc-en-ligne/theses-en-ligne-761901.kjsp?RH=1353929084628>] pourrait vous aider...

Un rendez-vous personnalisé est toujours possible pour répondre à vos attentes. [Contactez le bibliothécaire référent sur votre domaine de recherche](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/a-votre-service/contacter-un-responsable-de-fonds-documentaire-790911.kjsp?RH=1353929084628>] pour

définir avec lui vos besoins et comment nous pourrions y répondre. Vous pouvez aussi utiliser le [formulaire de demande de](#)

[rendez-vous avec un bibliothécaire](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/assistance-et-formation/rendez-vous-avec-un-bibliothecaire/rendez-vous-avec-un-bibliothecaire-1457021.kjsp>

].

RÉDIGER

L'Université n'a pas mis en place de feuille de style ou de règles communes à toutes les écoles doctorales. Renseignez-vous [auprès de la vôtre](#) [

<http://college.ed.univ-poitiers.fr/>] pour connaître ses exigences en la matière.

Pour vous guider, vous pouvez consulter [le guide du doctorant](#) [PDF - 892 Ko] [

http://scd.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273345613&ID_FICHE=254881&INLIN

] de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES), notamment les pages 7 et 8.

Doctorant en Droit (mais accès autorisé aux autres!), vous trouverez sur le site de l'UFR [une liste de ressources et de conseils pour](#)

[aider à la rédaction](#) [

</documentation/ressources-numeriques/theses-et-memoires-les-rediger-et-les-mettre-en-page-des-outils-et-des-guides-357801.kjsp?F>

] (vous pouvez également contacter directement Rémy Lérignier, remy.lerignier@univ-poitiers.fr).

Les bibliothécaires vous recommandent également [le guide Form@doct](#) [

<http://guides-formadoct.ueb.eu/cat.php?cid=18870>] de l'Université européenne de Bretagne sur la mise en forme et la présentation de la thèse.

De bons exemples de feuilles de style sont à consulter sur le site du [SCD de Limoges](#) [

<https://www.unilim.fr/scd/formation/rediger-vos-travaux/>], de l'école doctorale de Sciences Po Paris [<http://www.sciencespo.fr/ecole-doctorale/fr/content/la-feuille-de-style-sciences-po>] ou du [SCD de Lyon 2](http://www.univ-lyon2.fr/bibliotheques/theses-en-ligne-feuille-de-style-lyon-2-453442.kjsp?RH=WWW88) [<http://www.univ-lyon2.fr/bibliotheques/theses-en-ligne-feuille-de-style-lyon-2-453442.kjsp?RH=WWW88>].

NE PAS PLAGIER OU CONTREFAIRE

Votre travail doit respecter [le droit d'auteur](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414) [<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414>]. Les bibliothécaires organisent des formations sur ce sujet: renseignez-vous auprès de votre école doctorale ou directement auprès du responsable de la formation au SCD, Frédéric Duton, frederic.duton@univ-poitiers.fr. Vous pouvez consulter en ligne [ce cours](http://etu.univ-lyon2.fr/doc/etu-pour-vous-aider-a-respecter-le-droit-d-auteur-550905.kjsp?RH=ETU-Rub7) [<http://etu.univ-lyon2.fr/doc/etu-pour-vous-aider-a-respecter-le-droit-d-auteur-550905.kjsp?RH=ETU-Rub7>] réalisé par les bibliothécaires de l'Université Lyon 2 ou tester vos connaissances avec [ce quizz](http://www.univ-angers.fr/fr/formation/anti-plagiat/c-est-quoi-le-plagiat.html) [<http://www.univ-angers.fr/fr/formation/anti-plagiat/c-est-quoi-le-plagiat.html>] des bibliothécaires de l'Université d'Angers.

FINALISER VOTRE BIBLIOGRAPHIE

Pour rédiger votre bibliographie, des logiciels existent dont plusieurs sont gratuits. Les bibliothécaires vous proposent des formations pour connaître et utiliser au mieux ces outils, et gagner ainsi un temps précieux.

Renseignez-vous auprès de [votre école doctorale](http://college.ed.univ-poitiers.fr/) [<http://college.ed.univ-poitiers.fr/>] ou directement auprès du responsable de la formation au SCD, Frédéric Duton (frederic.duton@univ-poitiers.fr).

DÉPOSER VOTRE THÈSE EN LIGNE

Depuis le 1er juin 2012, l'Université de Poitiers a instauré le dépôt légal électronique des thèses: c'est donc une obligation, il n'y a plus de dépôt papier. Sans dépôt électronique, la thèse ne peut pas être soutenue.

On vous demande donc, entre 6 et 3 semaines avant votre soutenance, de déposer auprès de votre école doctorale un fichier au format PDF (version 1.4 ou supérieure), en l'ayant au préalable testé sur le site [Facile](http://facile.cines.fr/) [<http://facile.cines.fr/>].

Si votre fichier PDF ne passe pas le test Facile, vous avez la possibilité de le convertir en un fichier "acceptable" sans altérer son contenu directement dans le site Facile, à partir de l'onglet "[Correction PDF](https://facile.cines.fr/#correction)" [<https://facile.cines.fr/#correction>]. Vous pouvez éventuellement utiliser également [un service en ligne proposé par Mines-Paris-Tech](https://pdfstar.mines-paristech.fr/index.php) [<https://pdfstar.mines-paristech.fr/index.php>], accessible après authentification pour toute la communauté universitaire française.

Sur [Upétille](http://petille.univ-poitiers.fr/) [<http://petille.univ-poitiers.fr/>] (valorisation des travaux des étudiants de l'Université de Poitiers), vous trouverez [un tutoriel complet sur la validation des fichiers PDF](http://petille.univ-poitiers.fr/comment_creer.html) [http://petille.univ-poitiers.fr/comment_creer.html], ainsi que des [bonnes pratiques](http://petille.univ-poitiers.fr/bonnes_pratiques.html) [http://petille.univ-poitiers.fr/bonnes_pratiques.html].

Il vous est ensuite demandé de prendre rendez-vous avec un bibliothécaire pour finaliser avec lui la description de votre thèse. Ce travail garantit une meilleure visibilité de votre travail lors de sa diffusion en ligne.

Bibliothécaires à contacter:

pour les thèses en sciences fondamentales et en médecine: Armelle Gauthier, armelle.gauthier@univ-poitiers.fr

pour les thèses en sciences humaines et sociales, langues et littérature: Lionel Rodrigues Ferreira,

lionel.rodriques.ferreira@univ-poitiers.fr

QUELLE DIFFUSION POUR VOTRE THÈSE?

L'Université de Poitiers offre un accès unique à toutes les thèses en dépôt légal électronique par le site [UpThèses](http://theses.univ-poitiers.fr/) [<http://theses.univ-poitiers.fr/>]. UpThèses est moissonné par [Google Scholar](http://scholar.google.fr/) [<http://scholar.google.fr/>].

Votre thèse est également référencée sur le site [theses.fr](http://www.theses.fr/) [<http://www.theses.fr/>] qui répertorie toutes les thèses françaises soutenues ou en préparation.

Enfin, votre thèse au format numérique est signalée sur le [Sudoc](http://www.sudoc.abes.fr/) [<http://www.sudoc.abes.fr/>], catalogue collectif de l'enseignement supérieur français, et sur [WorldCat](http://www.worldcat.org/) [<http://www.worldcat.org/>], catalogue mondial des bibliothèques.

Vous pouvez choisir de déposer le texte intégral de votre thèse sur [TEL](http://tel.archives-ouvertes.fr/) [<http://tel.archives-ouvertes.fr/>], archive ouverte nationale pour les thèses. [Ce billet](https://www.ccsd.cnrs.fr/2013/02/tel/) [<https://www.ccsd.cnrs.fr/2013/02/tel/>] récapitule l'essentiel à savoir sur TEL.

CONTRÔLER LA DIFFUSION DE VOTRE THÈSE

Déposer votre thèse en ligne ne signifie pas que vous n'exercez plus aucun contrôle sur votre thèse.

D'une part, si votre thèse est confidentielle, le texte intégral ne sera accessible qu'à la fin du délai de confidentialité. En attendant, les lecteurs n'auront accès qu'à sa notice descriptive (titre, auteur, contributeurs, résumé, mots-clefs).

D'autre part, si vous ne souhaitez pas que votre thèse soit diffusée sur Internet, il vous suffit de l'indiquer au moment du dépôt du fichier. Le texte intégral sera accessible uniquement aux membre de la communauté universitaire de Poitiers sur authentification.

Dans ce cas, votre thèse ne sera pas accessible par le Prêt entre bibliothèques.

Vous pouvez aussi ouvrir plus largement les réutilisations possibles de votre thèse en utilisant les licences Creative Commons. Vous pouvez par exemple autoriser chacun à réutiliser votre thèse librement s'il n'en tire pas de revenus, s'il vous cite et s'il n'altère pas le contenu de votre thèse. Vous utiliserez alors la licence CC BY-NC-SA. [Ce guide de Sorbonne Universités](https://paris-sorbonne.libguides.com/these-upmc/creative-commons) [

<https://paris-sorbonne.libguides.com/these-upmc/creative-commons>] vous guide dans l'utilisation des licences Creative Commons.

ALLER PLUS LOIN: DOCUMENTS OFFICIELS

L'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) vous propose un "[Espace pour les doctorants](http://www.abes.fr/Theses/Espace-pour-les-doctorants) [<http://www.abes.fr/Theses/Espace-pour-les-doctorants>]" dans lequel vous trouverez:
tous les textes administratifs et réglementaires
le guide du doctorant au format [PDF](http://www.abes.fr/Media/Fichiers/guide-doctorant) [<http://www.abes.fr/Media/Fichiers/guide-doctorant>] et [Word](http://www.abes.fr/Media/Fichiers/nouveau-guide-doctorant) [<http://www.abes.fr/Media/Fichiers/nouveau-guide-doctorant>].

Les thèses en ligne de l'Université de Poitiers

Retrouvez les thèses en ligne de l'Université de Poitiers via le site [UPhèses](http://theses.univ-poitiers.fr/) [<http://theses.univ-poitiers.fr/>].

Une question sur Uphèses? Contactez Nolwen Clément-Huet (nolwen.clement-huet@univ-poitiers.fr).

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr